

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 13

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :

Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour les abonnements
s'adresser à :

Administration
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »
Librairie Rouge & Cie
S. A., Lausanne

Compte de chèques pos-
taux II. 5775, à Lausanne

Prix du numéro : Fr. 1.40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Société vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne ; Secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg : MM. P. Joye, professeur ; E. Latelatin, architecte — Vaud : MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. L. Archinard, ingénieur ; Cl. Grosgrain, architecte ; E. Martin, architecte ; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; G. Furter, ingénieur ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. J. Dubuis, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Caste postale Chauderon 478, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Le millimètre
(larg. 47 mm) 24 cts

Réclames : 60 cts le mm
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

Années Suisses S.A.



5 Rue Centrale. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Vues sur la formation professionnelle des ingénieurs mécaniciens constructeurs*, par l'ingénieur général P. NICOLAU, directeur de l'Institut supérieur des Matériaux et de la Construction mécanique, à Paris. — **LES CONGRÈS :** *Association suisse pour l'aménagement des eaux.* — **SERVICE DE PLACEMENT.** — **INFORMATIONS DIVERSES.**

VUES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES INGÉNIEURS MÉCANICIENS CONSTRUCTEURS

par l'ingénieur général P. NICOLAU

Directeur de l'Institut supérieur des Matériaux et de la Construction mécanique, à Paris¹

Deux faits que je ne saurais dire nouveaux mais dont l'importance s'accroît chaque jour, appellent, en tous pays sans doute, d'urgentes réformes dans la formation des ingénieurs et particulièrement des ingénieurs mécaniciens :

En premier lieu, le prodigieux développement des techniques et de leurs bases scientifiques, que vient de précipiter l'intense effort de guerre des pays industriels du monde entier.

Un même homme ne saurait plus embrasser toutes ces techniques. Pour les dominer et les faire progresser utilement, l'ingénieur doit se spécialiser de plus en plus étroitement.

En deuxième lieu, les progrès désormais incessants de l'application des méthodes scientifiques — j'entends ici avant tout les sciences expérimentales — aux problèmes industriels.

Limitée tout d'abord aux problèmes qui relèvent de la fonction « créatrice » de l'ingénieur, l'imprégnation scientifique de l'industrie s'étend progressivement aux problèmes qui relèvent de sa fonction « réalisatrice ». Partout où elle s'opère, nos techniques, libérées des lenteurs de l'empirisme et des hasards de l'invention, progressent en flèche. La tech-

nologie de nos pères, presque exclusivement descriptive, a fait place, comme le réclamait Henry Le Chatelier, à une véritable science industrielle, dont les multiples aspects se marient pour composer un domaine propre à chaque profession.

Ainsi, d'une part, nécessité de l'accroissement en profondeur du savoir de chacun et, d'autre part, nécessité d'une qualité plus scientifique de ce savoir.

Telle est la rançon du progrès.

Avant de rechercher les moyens d'atteindre ce double objectif, il n'est pas inutile de s'entendre sur ce que doit être cet ingénieur sur lequel nous nous penchons et sur la véritable mission qui lui est dévolue.

On a donné beaucoup de définitions de l'ingénieur. En son temps, J.-B. Dumas voulait en faire le médecin des usines et des fabriques... A le voir à l'œuvre, on songe plutôt parfois aujourd'hui à quelque employé de bureau ou représentant de commerce auréolé de science perdue et teinté d'une technique livresque dont se réclame à peine 10 % de son activité. N'est-ce pas à ce pourcentage que Fayol¹, prenant pour idéal la triste réalité, condamnait le chef d'entreprise à limiter lui aussi ses fonctions techniques ? N'est-il pas trop vrai, enfin, que dans la plupart des petites et moyennes entre-

¹ Extraits d'une conférence donnée le 10 mai 1952, à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, sous les auspices de l'Association suisse pour l'essai des matériaux. (Réd.)

¹ H. FAYOL, *Administration industrielle et générale*.